

Texte Saskia Van Puyvelde  
Photos Jos Balcaen

# UNE SOLUTION AUX EMBOUTEILLAGES



**U**n accident grave se produit sur le ring d'Anvers.

Le parquet envoie alors un expert en circulation sur les lieux.

Résultat : la chaussée peut être bloquée pendant six heures.

Il existe toutefois une technique beaucoup plus rapide : la photogrammétrie.

À la police de la route d'Anvers, le matériel nécessaire est prêt et le personnel formé.

Les policiers de la route anversoise vont être les premiers à utiliser le procédé.

ANVERS – Un accident grave, qu'il ait causé des morts ou non, peut générer une bonne dose de frustration chez les automobilistes. Ainsi, il est parfois nécessaire de 'geler' le lieu de l'accident pendant plusieurs heures pour permettre aux services de police et au parquet d'effectuer leurs constatations. Les conséquences économiques de ce genre de situation peuvent être considérables. "En 2005, nous avons estimé qu'il fallait trouver une solution au problème des embouteillages", déclare Werner Mangelschots, de la police de la route d'Anvers. "Nous nous sommes tournés vers les Pays-Bas, où ce système est utilisé depuis une dizaine d'années, et nous nous sommes demandés si on pouvait également le mettre en œuvre en Belgique." Quatre ans plus tard, le projet peut enfin être mis sur les rails chez nous. "En 2006, nous avons suivi une formation de quatre jours aux Pays-Bas avec un troisième collègue", poursuit l'inspecteur Paul Lantin. "Nous nous y sommes également déjà perfectionnés. Le lancement du projet pilote était prévu pour janvier, mais il a finalement été quelque peu différé."

### La technique

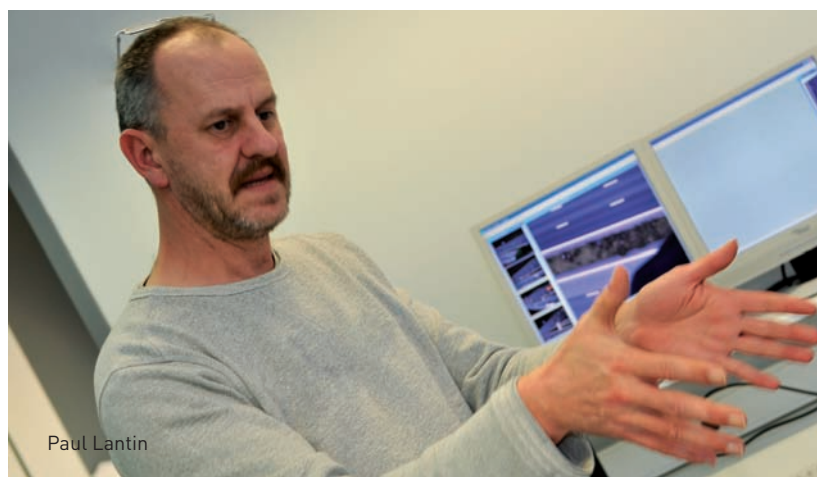
"Tout le monde a déjà vu, sur le lieu d'un accident, un policier mesurer des distances à l'aide d'un podomètre", explique Werner. "Avec la photogrammétrie, cela n'est plus nécessaire. Il faut toujours marquer la chaussée à l'aide d'un aérosol avant de pouvoir la dégager. Ensuite, nous traçons quatre points de mesure et prenons une seule photo avec un appareil photo calibré : le lieu de l'accident est alors numérisé dans son intégralité. La focale de l'appareil est fixe afin que les images ne puissent pas être retravaillées – ce qui est extrêmement

important sur le plan de la validité juridique. Plus tard, au bureau, nous redressons les clichés pour pouvoir procéder aux mesures. À l'aide d'un logiciel informatique spécifique, nous calculons alors de manière très précise un certain nombre de paramètres, comme par exemple la longueur des traces de dérapage ou de freinage, la distance entre les véhicules et les rails de protection, etc. Grâce à cette technique, nous obtenons un relevé correct des traces qui pourra encore être utilisé de nombreuses années plus tard."

Les membres de la police de la route d'Anvers disposent également d'une camionnette Mercedes entièrement équipée achetée à leurs collègues néerlandais. Doté d'un mât télescopique de sept mètres de haut, ce véhicule permet de photographier le lieu de l'accident en plongée. Si le site est très étendu, la police de la route anversoise fait appel au Service d'appui aérien, qui, à bord d'un hélicoptère, peut photographier en une seule fois une étendue de 100 mètres, ce qui permet de ne pas devoir mettre bout à bout un trop grand nombre de clichés.

“ Werner Mangelschots

## En un seul clic, le lieu de l'accident est enregistré



...

### Des avantages et des inconvénients

Le principal avantage de la photogrammétrie est sans aucun doute qu'elle permet un gain de temps considérable. "Obtenir de manière traditionnelle un relevé complexe des traces sur le lieu d'un accident prend plusieurs heures. Grâce à cette technique, l'opération est bouclée en une demi-heure", affirme Paul. "De plus, il n'est pas nécessaire de faire venir un expert en circulation sur les lieux. Le travail à effectuer au bureau après l'accident prend autant de temps mais la chaussée peut être dégagée beaucoup plus rapidement. La précision des mesures constitue le deuxième avantage de cette technique. Des études à grande échelle, menées dans les pays voisins, ont montré que la marge d'erreur en matière de photogrammétrie est quasi nulle, ou d'un millimètre tout au plus, ce qui n'est rien en comparaison des mesures prises avec un podomètre. Avec ce genre d'appareil, un policier peut facilement se tromper d'un centimètre ! Un autre avantage de la photogrammétrie est qu'elle permet une restitution très précise de la réalité. Un dernier atout du système réside dans son côté 'reproductible' : même des années plus tard, on peut toujours procéder à une reconstitution."

Si la photogrammétrie a été introduite si tardivement chez nous, c'est parce qu'elle est onéreuse – et c'est là son principal handicap. Les appareils sont relativement chers : un seul appareil photo coûte au moins 6 000 euros. Autre désavantage : le procédé est difficile à utiliser par mauvais temps ainsi que la nuit.

La Belgique a en tout cas des années de retard sur de nombreux pays européens. Aux Pays-Bas et en Allemagne, la photogrammétrie est utilisée couramment depuis des années. En République tchèque, le procédé n'a également plus beaucoup de secrets pour les policiers. À Anvers, il faudra attendre encore quelque temps avant que la photogrammétrie devienne réalité. ■

